



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

ASSEMBLEES ET SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par : Laetitia CHATEAU

N°D25SG100

OBJET : MISE À DISPOSITION D'UN MINIBUS À LA COMMUNE DE PENNE D'AGENAI POUR L'ORGANISATION DE « LA FÊTE DE LA LUMIÈRE »

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande de la commune de Penne d'Agenais, en date du 04 juin 2025, relative à la mise à disposition d'un minibus pour « la fête de la lumière » le samedi 05 juillet 2025 afin de mettre en place une navette pour le transport de personnes entre différents sites de la commune de Penne d'Agenais ;

Considérant la nécessité de définir les modalités de cette mise à disposition ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De mettre à disposition à titre gracieux le matériel désigné ci-dessous le samedi 05 juillet 2025 afin d'organiser une navette pour le transport de personnes entre différents sites de la commune de Penne d'Agenais pour « la fête de la lumière » :

MINIBUS – FUMEL VALLÉE DU LOT

Immatriculation : AE-195-HV

Marque : FIAT / Type : VL

2°) – De préciser que les modalités du prêt sont définies dans la convention annexée à la présente ;

3°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le Vice-président à signer ladite convention.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 10 juin 2025



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 13 juin 2025

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 13 juin 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com